

DEPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE

MARTINIQUE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 22 février 2017

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents		Votants	
35	22		30	
			Dont procurations	
			08	
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
30	30	00	00	00

Date de la convocation

17/02/2017

Date d'affichage

17/02/2017

Objet de la Délibération

ADMINISTRATION

Mission de M. le Maire

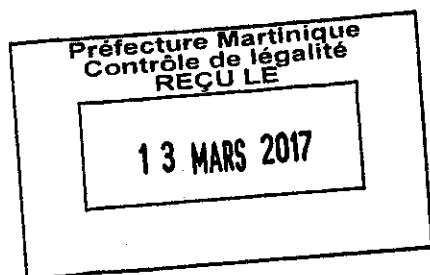
Participation aux rencontres territoriales des maires Antilles-Guyane

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Patrick FLERIAG



L'an deux mille dix-sept et le **mercredi vingt-deux février** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Etaient présents : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Émile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Christine ALIKER, Eric JULTAT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Patrick FLERIAG, Gérard CHAUVET, Antoine JEAN-BOLO, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, William PAULIN, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN.

Absents excusés : MM Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphael BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Laurie ABAUL, Joseph Armand BRAY, Nicole DUFEAL, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Philippe TAIEB, Max ORVILLE, Renaud SAINT-ALBIN.

Absents : MM Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Procurations : MM Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphael BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Laurie ABAUL, Joseph Armand BRAY, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Nicole DUFEAL, Philippe TAIEB ont respectivement donné procuration à Christine ALIKER, Félix CATHERINE, Marie Claude RAQUIL, Patrice CHARLEBOIS, Maurice JOSEPH-MONROSE, William PAULIN, Marie-Victor PAIGERAC, Christophe AGELAN.

MISSION DE MONSIEUR LE MAIRE HORS DU DEPARTEMENT :

- PARTICIPATION AUX RENCONTRES TERRITORIALES DES MAIRES DES ANTILLES GUYANE**

À la demande de monsieur le Maire, madame Frédérique RENARD, Directrice Générale des Services, par intérim, indique que par délibération du 27 mai 2009, le Conseil municipal a approuvé l'adhésion de la Ville de Schoelcher à l'Association des Petites Villes de France (APVF).

Cette association organise des rencontres au cours desquelles sont traitées des questions portant sur divers domaines.

Dans ce cadre, l'APVF a informé la ville de l'organisation cette année des Rencontres Territoriales des Maires des Antilles Guyane le jeudi 02 février 2017 au Gosier en Guadeloupe.

Compte tenu de l'intérêt pour la ville des thèmes qui sont abordés, il est proposé au Conseil municipal d'approuver la participation de monsieur le Maire à ces rencontres.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de madame Frédérique RENARD, Directrice Générale des Services, par intérim, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de prendre en charge les frais inhérents au déplacement de monsieur le Maire, comme suit :

- Frais d'inscription et de participation à ces rencontres ;
- Frais de transports (billet d'avion, taxi) ;
- Frais de restauration afférents aux déplacements de monsieur le Maire en Guadeloupe conformément aux termes de la délibération n°2012-14-111 du 19 décembre 2012.

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 08 MARS 2017

Le Maire :

Luc CLEMENTE

